

L'ABF : une centenaire dans le siècle

L'ABF se veut le lieu d'expression, de débat et de prise de position de tous les types de bibliothèques et de toutes les catégories de bibliothécaires. Elle constitue donc l'espace où peut se faire et se penser l'unité de notre profession. C'est le rôle irremplaçable que joue notre association dans un paysage associatif qui réunit par ailleurs d'autres associations plus ciblées vers telle ou telle catégorie d'établissements ou de personnels. La réforme récente de nos statuts donne désormais une place centrale aux groupes régionaux de l'ABF qui font se côtoyer sur le terrain des professionnels de tous horizons. À l'échelon national, l'ABF a choisi de s'impliquer fortement dans l'action interassociative pour tous les dossiers qui nécessitent une action commune auprès des pouvoirs publics.

Dominique Arot

 darot@mairie-lille.fr

Directeur du réseau des bibliothèques de Lille, Dominique Arot préside l'ABF depuis février 2007.

 bmlille@mairie-lille.fr ☎ 03 20 15 97 20 📠 63 94 59 📮 34 rue Édouard-Delesalle 59043 LILLE CEDEX

Fondée le 22 avril 1906 et reconnue d'utilité publique sous le nom d'Association des bibliothécaires français par décret du 12 avril 1969, l'ABF a fêté en 2006, à Paris, son centenaire.

Cette année d'anniversaire a marqué un tournant dans l'histoire de l'ABF. Les nouveaux statuts, parus au *Journal officiel* le 14 septembre 2006, ont concrétisé la **nouvelle appellation**, Association des bibliothécaires de France, et l'implication des groupes régionaux dans la définition de la politique de l'association et sa gestion. Conformément aux nouveaux statuts, le premier conseil national, composé des **présidents des groupes régionaux** élus au mois de janvier 2007, s'est réuni le 4 février 2007 et a élu président de l'ABF **Dominique Arot**, directeur du réseau des bibliothèques de Lille.

Les nouveaux statuts rappellent dans leur article 1 les objectifs et les missions de l'association :

- faire vivre et animer la communauté professionnelle des bibliothécaires, quels que soient le type d'établissement ou les fonctions occupées ;
- placer les bibliothèques au cœur de la société, en leur donnant un rôle essentiel dans l'accès de tous à l'information, à l'éducation, à la culture et aux loisirs, et dans la promotion de la lecture ;
- réfléchir et prendre position sur toutes les questions d'ordre scientifique, technique et administratif concernant les bibliothèques et leur personnel ;
- proposer aux autorités concernées un projet de promotion et de développement des bibliothèques de toute nature ;
- affirmer la nécessité de doter les biblio-

thèques de moyens humains, techniques et financiers indispensables à leurs missions ;

● représenter les bibliothèques françaises auprès des institutions et organismes français, étrangers et internationaux et favoriser les échanges avec les collègues des autres pays ;

● établir un code de déontologie et veiller à son application, en accord avec les principes énoncés par l'UNESCO et l'IFLA ;

● favoriser par tout moyen et toute forme, tant au niveau national qu'au niveau local (coordination, affiliation, interassociation...), les rapprochements avec les associations aux vocations et buts voisins.

Pour mettre en œuvre ces objectifs, l'ABF s'appuie sur des moyens, engage des actions, propose des services.

1 La formation professionnelle

L'ABF, en s'appuyant sur ses centres régionaux, de 20 à 22 centres, dispense une formation d'auxiliaire de bibliothèque homologuée niveau V (homologation en cours de renouvellement) qui concerne environ 350 à 400 stagiaires par an.

Elle organise, tant au niveau national qu'à l'échelle de chaque groupe régional, des journées d'études, en moyenne une vingtaine par an, sur des thèmes concernant le métier, l'environnement juridico-économique, la numérisation et internet et les questions culturelles en général (illettrisme, littérature jeunesse...). Elle propose des voyages d'études et de découverte des bibliothèques étrangères, favorisant ainsi les rapprochements avec les collègues de bibliothèques de grandes villes, notamment européennes.

2 La coopération et l'animation du réseau

Les nouveaux statuts prévoient la mise en place de groupes de travail et de commissions spécialisées sur des thèmes ou pérennes (relations internationales, bibliothèques hybrides, publics empêchés, jeunesse...) ou liés à une question d'actualité. Les treize associations membres du collectif mis en place à l'occasion de la loi DADSVI ont exprimé le besoin de continuer l'action commune qui a permis de faire entendre la parole des professionnels des archives, des bibliothèques et de la documentation de manière concertée auprès des administrations et des élus, et d'élargir l'action à des sujets touchant l'ensemble de nos professions.

Une interassociation est ainsi en cours de structuration, dont la première action commune pour 2007 a été l'organisation le 18 janvier dernier d'une journée d'études intitulée « La loi DADSVI... et après ? » qui a rassemblé 170 personnes et a permis notamment de recueillir les avis de juristes spécialisés.

3 Un événement annuel : les prix Sorcières

Les prix Sorcières, décernés conjointement par l'Association des librairies spécialisées jeunesse (ALSJ) et par l'ABF, portent sur une sélection d'ouvrages pour la jeunesse ayant le plus marqué les professionnels dans leurs pratiques quotidiennes. Décernés dans le cadre du Salon du livre au mois de mars, ces prix, répartis en six catégories, sont le symbole de la complémentarité de deux métiers : bibliothécaire/libraire.



Association loi 1901 créée en 1906

● Président : Dominique Arot – BM de Lille

Vice-présidentes : Annie Coisy – SCD de l'Université de Bretagne-Sud – et Marie-Josée Rich – BDP de l'Aube

Trésorier : Pascal Wagner – BM de Saint-Jean-de-Védas

Secrétaire général : Jacques Sauteron – Bibliothèque d'études et d'information de Cergy-Pontoise

● Adhérents : 2 800

● Moyens d'action

1) une politique éditoriale riche : la revue **Bibliothèque(s)**, la Lettre électronique, la collection Médiathèmes

2) un congrès annuel

3) des journées d'études

4) une formation élémentaire d'auxiliaire de bibliothèque

● Objectifs

Assure la représentativité de la profession et défend ses intérêts dans tous les secteurs : public, privé, associatif, spécialisé ou non aux niveaux national et international. Étudie toutes les questions d'ordre scientifique, technique et administratif concernant les bibliothèques, leurs publics et leurs personnels.

ABF abf@abf.asso.fr www.abf.asso.fr

Liste du bureau, du conseil national et des groupes régionaux mise à jour

http://www.abf.asso.fr/rubrique.php3?id_rubrique=1 ☎ 01 55 33 10 30 📠 10 31 📮 31 rue de Chabrol 75010 PARIS

4 Les publications imprimées et électroniques

La revue de l'ABF, *BIBLIothèque(s)*,* s'adresse à plus de 3 000 abonnés. Chaque numéro se compose d'un dossier thématique et d'une partie magazine présentant les actualités de l'ABF (comptes rendus de journées et de voyages d'études), des reportages et entretiens, des témoignages d'éditeurs, un référencement des catalogues d'expositions réalisées par des bibliothèques, des notes de lecture...

La collection *Médiathèmes* propose des manuels à vocation pédagogique : *Cataloguer mode d'emploi*, *Mémento du bibliothécaire*, *Renseignements aux usagers*, et, en cours, *Bibliothèques et publics empêchés*, des actes de colloques, une approche de bibliothèques peu ou mal connues, comme les bibliothèques de comités d'entreprises.

Le site internet, en cours de refonte, et la *Lettre électronique* constituent des outils de veille pour les adhérents, informent sur les activités de l'association et plus généralement sur la vie de la profession.

L'ABF a également publié le Code de déontologie du bibliothécaire, texte fédérateur pour la communauté professionnelle des bibliothèques.

5 Le congrès associé à un colloque international, avec des conférences, des ateliers, un salon professionnel et des visites professionnelles, a lieu chaque année.

Après Paris en 2006, Nantes a été choisie pour la tenue du congrès 2007 qui aura lieu à la Cité internationale des congrès du

8 au 11 juin 2007.

Organisé par l'équipe permanente de l'ABF, le groupe Pays de la Loire, présidé par Annick Thomas-Hervouet, de la BM d'Angers, et la BM de Nantes, dont la directrice est Agnès Marcetteau, et soutenu par les collectivités territoriales, ce congrès constitue pour les quelque 800 participants, intervenants, inscrits, visiteurs, exposants, un moment d'intense « remue-méninges », un lieu privilégié d'échanges professionnels et de contacts commerciaux.

Le thème du colloque, « Les publics des bibliothèques », répond aux questions que se posent les bibliothécaires aujourd'hui sur la fréquentation, l'impact d'internet, l'élargissement des publics. Sept sessions plénières présenteront les études et enquêtes récentes réalisées à l'initiative de l'État et des collectivités, et les méthodologies en vigueur, les actions engagées pour diversifier les publics, en s'attachant plus particulièrement au public adolescent. Seront également abordés les usages à distance, la géographie des publics, la mise en scène de l'offre, la question du consumérisme, les relations avec le système éducatif... Les dix ateliers donneront un éclairage sur des problématiques s'appuyant sur des expériences locales : les prix des lecteurs, l'intercommunalité, la formation des usagers, les publics empêchés, la mise en valeur du patrimoine littéraire, la place des documents sonores et audiovisuels...

Le salon professionnel, principale manifestation consacrée à l'univers des bibliothèques, réunit quant à lui près de cent exposants fournisseurs de produits et de

services, des éditeurs, des associations, les collectivités territoriales souhaitant faire connaître leurs réalisations.

Les rencontres littéraires permettront de dialoguer avec des écrivains séjournant dans la région et de saluer le travail effectué par des éditeurs comme les Éditions Memo.

Deux expositions sont prévues : « Poète, poème, poésie », réalisée par la bibliothèque de Laval, et une exposition sur l'artothèque de la Roche-sur-Yon.

Les visites et parcours proposés lundi 11 juin associent découvertes touristiques et enrichissement professionnel. Sont ainsi inscrits au programme trois circuits incluant un parcours en Brière et une balade en chaland, la remontée de la Loire de Nantes à Saint-Nazaire, la visite du domaine de La Garenne-Lemot et celle de plusieurs bibliothèques, et bien sûr la visite du musée Jules-Verne et de la nouvelle médiathèque du réseau des bibliothèques de Nantes.

Enfin, le numéro 32 de la revue *BIBLIothèque(s)* sera consacré à la région Pays de la Loire : constructions, présentation du réseau de lecture publique et des acteurs de la chaîne du livre...

Rendez-vous donc au congrès de l'ABF...

Danielle Chantereau

dchantereau@abf.asso.fr

Danielle Chantereau est déléguée générale de l'ABF.

☎ 01 55 33 10 33

*cinq numéros par an dont un double